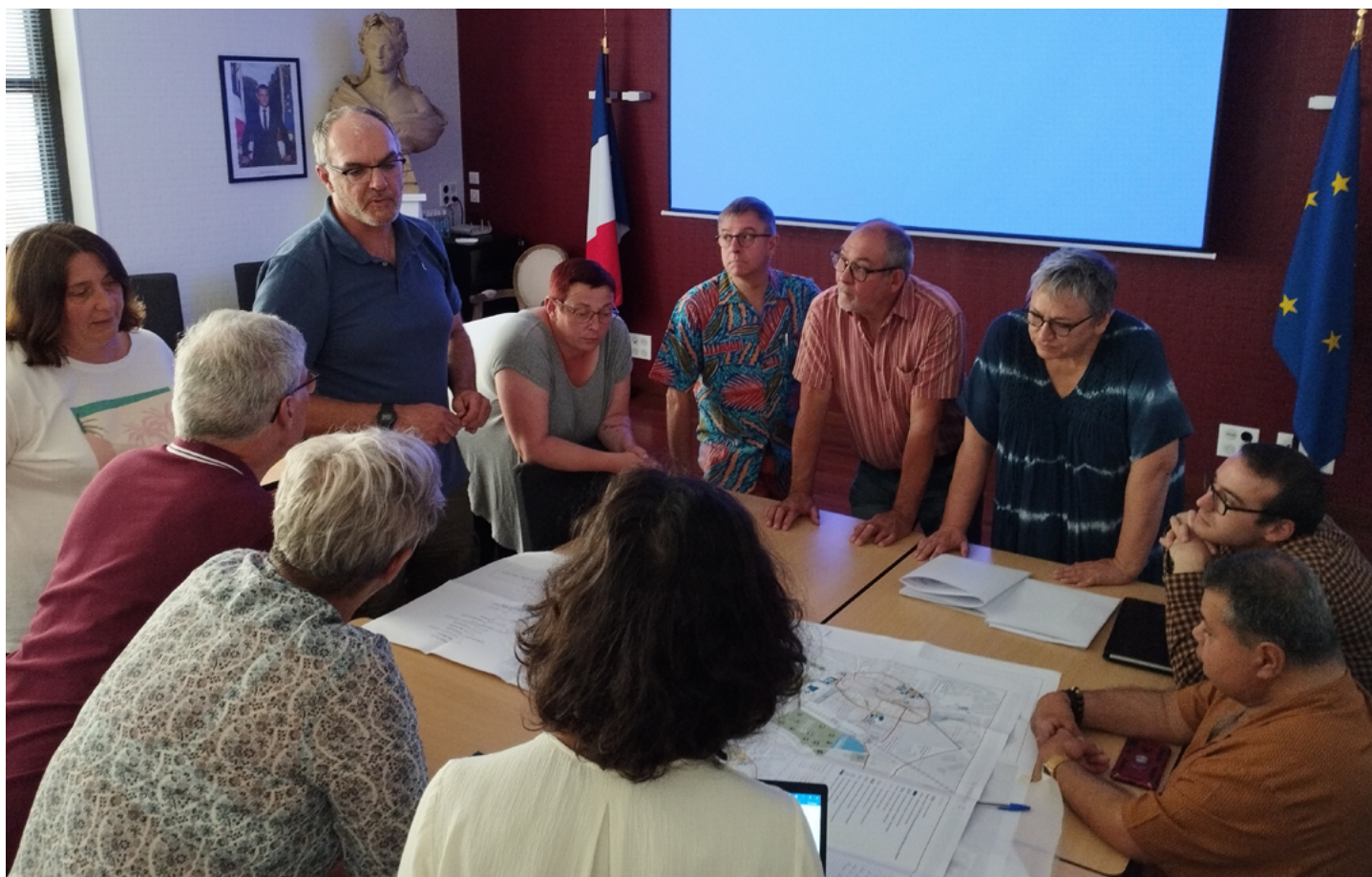


## APPUI AUX TERRITOIRES

# Angerville

Bâtir des intentions et des projets durables pour la ville de demain.

Dans le cadre de Petites villes de demain, le CAUE de l'Essonne accompagne Angerville dans sa réflexion sur le devenir de son territoire. L'enjeu: valoriser les singularités de la commune et assurer la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets.



Atelier sur le centre-ville avec les élus, pour les préparer aux réflexions et scénarios possibles à mener dans le cadre du plan-guide Petites villes de demain.  
Action menée en 2022.

### Les partenaires du CAUE



Service  
jeunesse  
de la commune  
d'Angerville



Direction  
Départementale  
des Territoires  
de l'Essonne

Cittànova  
Sinopia



## Le point de départ

Dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain" (PVD), la commune d'Angerville souhaite développer un axe biodiversité. Pour cela, elle acquiert une parcelle qui a vocation à ouvrir un espace de biodiversité aux habitants. En parallèle, un programme de logements prévu sur le site

de l'ancienne coopérative agricole, située à proximité de la gare, amène la commune à s'interroger sur le devenir de ce patrimoine. Elle décide alors de solliciter le CAUE pour l'accompagner dans sa réflexion afin de garantir une qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets.

## L'objectif de l'action CAUE à Angerville

Les deux projets, celui de l'espace biodiversité et celui du programme de logements, interrogent le devenir de la commune dans le cadre du dispositif "Petites villes de demain": l'habitat et les espaces publics et de nature.

L'accompagnement du CAUE a pour objectif d'aider les élus à établir le maillage et la cohérence entre les projets communaux, d'ouvrir les pistes de projets pour sortir de solutions ponctuelles, et d'inscrire les réflexions dans le devenir de l'ancienne cité médiévale.

Il est convenu que le CAUE de l'Essonne suivra deux ateliers à destination des élus sur les thématiques "Espaces publics" et "Parcours pédestres et biodiversité".



La carte des intentions de projets spatialise les possibles.

## Le déroulé

**Nous avons débuté notre accompagnement par la question du devenir de la coopérative.** À partir des réflexions conjointes de la DDT, de la commune et du CAUE, il s'agissait de prolonger les réflexions de l'opération afin de s'assurer d'un renouvellement et de l'amorçage du projet d'aménagement communal en lien avec le PLU et les réflexions urbaines à l'œuvre. Le site de la coopérative devait reprendre la morphologie et la forme urbaine héritée, mais surtout améliorer le lien entre la gare et le centre-ville. Cette continuité d'espace public a été affirmée dans le plan-guide du dispositif PVD.

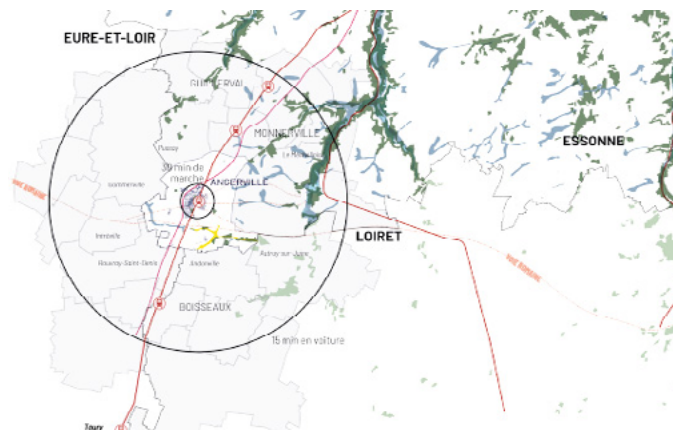
**Puis nous avons co-animé les ateliers pour les élus avec le chargé de mission PVD.** L'un sur les espaces publics en centre-ville avec le devenir de la place, et l'autre sur les circulations piétonnes permettant d'aborder les continuités

paysagères et les potentielles requalifications de parcelles. L'objectif de ces ateliers était de préparer les élus aux réflexions et scénarios possibles à mener dans le cadre du plan-guide: le devenir de la rue Nationale, un cœur de ville apaisé support du développement commercial en perte de dynamisme, la gestion du stationnement en amont des anciens cours, ou encore la préservation du foncier pour développer une nouvelle ceinture verte et piétonne.

**Pour prolonger les réflexions, nous avons invité les jeunes à participer à un atelier** dans un espace investi principalement par leurs activités. Nous les avons invités à s'exprimer en répondant aux questions suivantes:

- Que représente Angerville aujourd'hui, et que pourrait-elle être demain ?
- Quels sont les lieux que vous appréciez, et pourquoi ?
- Que souhaitez-vous transformer ?

**L'ensemble de ces réflexions a permis d'alimenter les échanges lors des différents temps de construction du plan-guide** avec le bureau d'études Sinopia et les acteurs de la démarche. Une carte a également été construite pour spatialiser l'ensemble des projets possibles et les singularités retenues.



Angerville, un pôle de centralité entre l'Essonne et le Loiret.

### CAUE+

- Développer les axes de réflexion.
- Aider les élus à scénariser leurs idées.
- Mettre en place des outils de concertation
- Cartographier l'ensemble des projets.